

CAP - ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

PUBLIC VISÉ

Public de - 29ans
Rqth
Créateur ou repreneur
d'entreprise
Sportif de haut niveau

LE + DE LA FORMATION

Les apprenants sont
accompagnés par une équipe de
formateurs experts du secteur de
la petite enfance.
Prise en charge totale dans le
cadre d'un contrat
d'apprentissage.
Pour connaître tous les
indicateurs du CFA académique,
consultez le site inserJeunes: <http://s://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

DURÉE

Durée de formation : 800 heures
Durée en entreprise : 2414
heures
Durée hebdomadaire moyenne :
35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 29/09/2025 au 11/06/2027.

LIEUX DE FORMATION

CFA
Collège François Rabelais
10, rue du Pont de Créteil
94100 Saint-Maur-des-Fossés

CONTACT

CFA
Ida Cakpossa
Tél : 07 85 91 38 91
greta94.rabelais@ac-creteil.fr
Réfèrent handicap :
Amal DOUJA
[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Nous consulter
Organisme non soumis à la TVA.
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

Type de financement :
Contrat d'apprentissage

CODES

OBJECTIFS

Le CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

PRE-REQUIS

Sortie de la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3ème).

Niveau en français : A2 (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34739>).

Niveau en mathématiques : maîtriser les 4 opérations de base (addition, soustraction, multiplication, division), convertir des unités, ordonner des données

Possibilité de suivre la formation sur 1 an pour les titulaires d'un niveau 3 ou 4 .

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Avoir postulé sur Affelnet.

Candidature hors Affelnet : Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien.

Admission définitive prononcée après signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

Inscriptions du 20/03/2025 au 17/10/2025 au Collège François Rabelais à Saint-Maur-des-Fossés.

En dehors de ces dates, veuillez nous contacter par mail greta94.rabelais@ac-creteil.fr ou par téléphone au 07 85 91 38 91

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en alternance :

Formation théoriques et pratiques (plateaux techniques) à l'UFA et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Entretien, remédiation avec le référent pédagogique et/ou le référent entreprise en cours de formation.

Pour les bénéficiaires en situation de handicap : adaptation possible des modalités de formation et de certification, accompagnement par le référent Handicap du CFA

CONTENUS

- ▶ Accompagner le développement du jeune enfant
- ▶ Exercer son activité en accueil collectif
- ▶ Exercer son activité en accueil individuel
- ▶ Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique
- ▶ Mathématiques et physique-chimie
- ▶ Éducation physique et sportive
- ▶ Prévention-santé-environnement
- ▶ Certificat Sauveteur du Travail (SST)

MODALITES D'EVALUATION

- ▶ Tout au long du parcours :Contrôle en cours de formation

VALIDATION

- ▶ Date d'enregistrement RNCP/RS : 22/01/2024

Nom du certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA
JEUNESSE

► Diplôme CAP - Accompagnant éducatif petite enfance niveau : 3

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Le titulaire du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance est un professionnel qualifié qui exerce des activités de service :

- En Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)
- En école maternelle ou accueil collectif de mineurs
- En établissements ou services d'accueil collectifs des enfants de moins de six ans
- à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- en maison d'assistants maternels (MAM) ;
- au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne).

Suite de parcours :

- Bac pro SAPAT
- Bac pro ASSP
- Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture